



Recrutement pour les élèves qui seront en 4° à la rentrée 2013

Thierry BALON,
Principal

Aux

Professeurs Principaux des Classes de 5°
S/C du Chef d'Etablissement

Il s'agit de la deuxième année d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, la Fédération Française de Spéléologie, le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc et quelques autres structures locales. Les élèves qui choisissent cette option en 4°, s'engagent pour deux années dans le collège (l'option en 3^e ouvrira à la rentrée 2013).

L'encadrement se fait par des équipes constituées de professeurs du collège et cadres diplômés d'état membres du Comité Départemental de Spéléologie.

12 places sont disponibles à la rentrée prochaine. Les élèves seront regroupés dans une classe de 4° et les séances auront lieu le vendredi après midi, 3h/semaine en moyenne réparties suivant le planning prévisionnel suivant :

18 séances de 2h (en salle, au gymnase, sur structure artificielle ou à proximité du collège).

12 séances de 4h (sous terre à proximité du collège)

3 séances de 8h (sous terre dans des cavités d'envergure)

Les mercredis après-midi les élèves participeront obligatoirement à l'Association Sportive du Collège lorsque des activités physiques de pleine nature seront proposées.

Les futurs optionnaires s'engagent donc à se rendre disponibles sur ce type de programme et à ne pas négliger le reste de leur études.

Les élèves qui auront choisi cette option seront prioritaires pour une inscription à l'internat **MAIS les places sont limitées à 4**, il y aura donc un classement supplémentaire pour ceux qui souhaitent absolument être interne.

Une Commission de présélection se réunira entre le 10 mai et le 20 mai pour retenir après analyse des dossiers, les 20 candidats qui passeront les épreuves de sélection. Retour des dossiers avant le 10 mai 2013.

Les épreuves de sélection se dérouleront mardi 28 mai 2013, elles seront constituées de plusieurs épreuves physiques (course d'orientation, parcours sur falaise (main courante, rappel), parcours de motricité collectif dans des rochers) et d'un entretien de motivation.

Les familles s'engagent à fournir un vélo (VTC ou VTT) en bon état afin de permettre à leur enfant de se rendre sur les lieux de pratiques distants de 2 km à 7 km du collège. Un lieu de stockage fermé au collège est prévu.

Je vous remercie donc de faire part de ces informations aux élèves, garçons ou filles, qui pourraient être intéressés par cette option et de leur transmettre les documents joints.